

Conditions générales (CG)

LARUSCA Perlenschmuck®

État au : 14 octobre 2026

1. Prestataire et champ d'application

Les présentes Conditions générales (CG) s'appliquent aux contrats de vente portant sur des bijoux ainsi qu'aux prestations qui y sont liées de LARUSCA Perlenschmuck®, pour autant qu'elles aient été mises à la disposition de la cliente ou du client avant la conclusion du contrat. Elles s'appliquent notamment aux ventes faisant suite à une demande transmise via le site internet, par e-mail, par téléphone ou par un autre moyen de communication individuel ainsi que, le cas échéant, aux ventes effectuées sur un stand de vente ou directement à la manufacture.

La prestataire et partie contractante est :

LARUSCA Perlenschmuck® Renata Rusconi

Stradón 24

6653 Verscio

Suisse

E-mail: renatarusconi@larusca.ch

Site internet: www.larusca.ch

Lors d'achats conclus directement sur place, les dispositions des présentes CG qui sont matériellement applicables à l'achat concerné s'appliquent.

2. Intégration, version et langue des CG

En cas d'offre et de vente à distance, les CG sont mises à la disposition de la cliente ou du client avant la conclusion du contrat sous une forme permettant leur enregistrement ou sont jointes à l'offre. Elles deviennent partie intégrante du contrat dès l'acceptation de l'offre.

Lors de ventes sur un stand ou directement à la manufacture, l'application des CG est signalée avant la conclusion du contrat. Les CG peuvent être consultées sur place et, sur demande, être remises sous forme papier ou électronique.

La version des CG mise à disposition au moment de la conclusion du contrat s'applique au contrat concerné. Les modifications ultérieures des présentes CG n'ont pas d'effet rétroactif sur les contrats déjà conclus.

Les CG peuvent être mises à disposition en plusieurs langues. En cas de divergences involontaires entre les versions linguistiques, la version allemande fait foi, dans la mesure autorisée par la loi.

3. Produits et représentations des produits

Les bijoux proposés sont décrits et représentés avec le plus grand soin. Les perles, coquillages et autres matériaux naturels ou d'origine naturelle peuvent présenter de légères différences de couleur, de forme, de structure, de surface, de lustre et de dimensions. De telles variations propres aux matériaux font partie du caractère individuel de chaque bijou et ne constituent pas un défaut.

Les illustrations des produits servent à titre indicatif. Des différences liées à l'affichage sur écran, notamment en ce qui concerne la couleur, la luminosité et la perception des dimensions, sont techniquement possibles. Les caractéristiques du bijou concret expressément convenues dans l'offre font foi.

4. Demande, offre et conclusion du contrat

La présentation de bijoux sur le site internet ne constitue pas une offre juridiquement contraignante. Une demande de la cliente ou du client est sans engagement et n'oblige ni à l'achat ni à la livraison.

Après examen de la demande, LARUSCA Perlenschmuck® peut établir une offre contraignante. L'offre indique notamment le bijou concerné ou la réalisation convenue, le prix, les éventuels frais d'expédition, les conditions de paiement, les accords individuels et la durée de validité. Les CG sont jointes à l'offre ou mises à disposition avec celle-ci sous une forme permettant leur enregistrement.

Sauf indication contraire dans l'offre, la durée de validité de l'offre est de sept jours calendaires. La date de validité indiquée dans l'offre fait foi.

Le contrat est conclu dès que le montant total indiqué dans l'offre est parvenu à LARUSCA Perlenschmuck® pendant la durée de validité de l'offre. Si un acompte a été expressément convenu dans l'offre, le contrat est conclu dès la réception de cet acompte dans le délai prévu.

Si le paiement convenu ne parvient pas dans le délai de validité de l'offre, celle-ci devient caduque sans autre obligation pour les deux parties. Un paiement reçu après l'expiration du délai n'entraîne pas automatiquement la conclusion du contrat. Dans ce cas, LARUSCA Perlenschmuck® peut confirmer expressément son acceptation ou rembourser le montant reçu.

LARUSCA Perlenschmuck® est libre de refuser une demande sans engagement ou de ne pas établir d'offre.

Lors d'un achat sur un stand ou directement à la manufacture, le contrat est conclu par l'accord réciproque sur le bijou et son prix. Le paiement intervient en règle générale immédiatement, sauf convention contraire.

5. Prix et conditions de paiement

Tous les prix sont en principe indiqués en francs suisses (CHF). Le montant total indiqué dans l'offre concrète fait foi.

Les éventuels frais d'expédition ou autres coûts convenus individuellement sont indiqués séparément dans l'offre. Les moyens de paiement disponibles sont ceux mentionnés dans l'offre ou, pour un achat sur place, ceux proposés sur le lieu de vente.

Sauf convention contraire, la livraison ou la remise en mains propres n'a lieu qu'après réception du paiement intégral. Une quittance est établie après le paiement ; en cas d'expédition, un bulletin de livraison est en outre joint ou mis à disposition.

6. Livraison, expédition et demandes provenant de l'étranger

Les livraisons sont actuellement proposées en principe à l'intérieur de la Suisse. Les livraisons à l'étranger ne font pas partie de l'offre standard et ne sont effectuées qu'après accord individuel préalable.

Lorsqu'une livraison à l'étranger est convenue, le mode d'expédition, les frais d'expédition, les éventuelles formalités douanières, les droits d'importation, les taxes et les autres conditions propres au pays sont précisés dans l'offre. Sauf convention contraire ou disposition impérative contraire, la cliente ou le client supporte les droits d'importation et les taxes perçus dans le pays de destination.

L'expédition est en règle générale effectuée par un prestataire de livraison approprié et, lorsque cela est utile, au moyen d'un envoi traçable ou recommandé. Une remise en mains propres peut être convenue séparément.

Les délais de livraison ou de réalisation indiqués sont des estimations, sauf s'ils ont été expressément garantis comme délais contraignants. Les retards dus à des circonstances que LARUSCA Perlenschmuck® ne peut influencer malgré une diligence appropriée n'engagent pas sa responsabilité pour les dommages indirects qui en résultent. Les droits impératifs prévus par la loi demeurent réservés.

Si, à titre exceptionnel, un bijou déjà payé ne peut pas être livré et qu'aucune solution équivalente acceptée par la cliente ou le client n'est possible, les paiements déjà effectués pour la prestation non fournie sont remboursés.

En cas d'expédition à des consommatrices et consommateurs, les profits et risques passent à la cliente ou au client lors de la remise effective du bijou à la cliente, au client ou à une personne désignée par eux et habilitée à le recevoir.

7. Retour et échange

Pour les achats ordinaires à distance, le droit suisse ne prévoit en principe aucun droit légal général de révocation ou de retour. Les droits légaux en matière de garantie en cas de marchandise défectueuse demeurent réservés.

Dans des cas particuliers, LARUSCA Perlenschmuck® peut, à titre de geste commercial, accepter le retour d'un bijou non porté. Il n'existe aucun droit à un tel retour. La demande correspondante doit être adressée par écrit ou par e-mail dans les sept jours calendaires suivant la réception de la marchandise. Le retour ne doit être effectué qu'après confirmation de LARUSCA Perlenschmuck®.

La condition d'un retour volontairement accepté est que le bijou soit non porté, non endommagé, complet et inchangé. En cas de retour volontaire, les frais et les risques liés au renvoi sont à la charge de la cliente ou du client.

Sont notamment exclus d'un retour ou d'un échange volontaire :

- les bijoux confectionnés individuellement ;
- les bijoux personnalisés ;
- les fabrications spéciales ;
- les bijoux modifiés, adaptés ou redimensionnés à la demande de la cliente ou du client.

Les éventuels droits impératifs de rétractation ou de révocation applicables à une opération avec l'étranger exceptionnellement convenue demeurent réservés.

8. Garantie et défauts

Les dispositions légales en matière de garantie s'appliquent aux défauts, dans la mesure où les présentes CG ne prévoient pas de dérogation admissible. Les délais de garantie impératifs prévus par la loi demeurent réservés.

La cliente ou le client est prié de contrôler le bijou après réception et de signaler aussi rapidement que possible les défauts reconnaissables. Les défauts cachés doivent être signalés après leur découverte. Les exigences légales relatives au contrôle et à l'avis des défauts demeurent déterminantes.

Ne constituent notamment pas un défaut relevant de la garantie :

- les légères variations propres aux matériaux naturels quant à la couleur, la forme, la structure, la surface, le lustre ou les dimensions ;
- l'usure normale et les modifications usuelles dues à l'âge ou à l'utilisation ;
- les dommages résultant d'une manipulation, d'un entretien ou d'un stockage inappropriés ;
- les dommages causés par des produits ou ustensiles de nettoyage inappropriés ;
- les dommages dus à une chute, un choc, une traction, un écrasement, des produits chimiques ou d'autres influences extérieures ;
- les modifications ou réparations effectuées par des tiers, dans la mesure où elles sont à l'origine du défaut invoqué.

En présence d'un cas de garantie justifié, une solution appropriée est recherchée d'un commun accord. LARUSCA Perlenschmuck® peut notamment proposer une réparation ou, dans la mesure du possible, un remplacement. Les droits impératifs de la cliente ou du client prévus par la loi demeurent réservés.

9. Réalisations individuelles et modifications à la demande de la clientèle

Les réalisations individuelles et les modifications sont décrites aussi précisément que possible dans l'offre correspondante. Après acceptation de l'offre, les caractéristiques qui y sont définies sont réputées convenues. Les légères variations propres aux matériaux naturels demeurent réservées.

Les demandes de modification après la conclusion du contrat peuvent entraîner des frais supplémentaires et une prolongation du délai de réalisation. Ces modifications ne sont exécutées qu'après accord sur les adaptations qui en résultent quant au prix, à l'exécution ou au délai.

L'annulation d'une réalisation individuelle après la conclusion du contrat n'est possible qu'avec l'accord de LARUSCA Perlenschmuck®. Les travaux déjà effectués, les matériaux spécialement achetés et les dépenses qui ne peuvent plus être annulées peuvent être facturés. Les paiements déjà effectués sont imputés sur ces montants.

Les bijoux réalisés individuellement ou modifiés à la demande de la cliente ou du client sont exclus du retour et de l'échange volontaires. Les droits impératifs prévus par la loi, notamment en cas de défaut, demeurent réservés.

10. Entretien et utilisation appropriée

Les perles et les autres matériaux utilisés dans les bijoux peuvent être sensibles aux produits chimiques, aux cosmétiques, aux parfums, à la laque pour cheveux, aux produits de nettoyage ainsi qu'à l'eau chlorée ou salée. Après avoir été portés, les bijoux devraient être nettoyés avec un chiffon doux et conservés de manière appropriée.

Des conseils d'entretien complémentaires peuvent être mis à disposition sur www.larusca.ch ou remis avec le bijou. Les dommages dont il est établi qu'ils résultent d'une manipulation, d'un entretien ou d'un stockage inappropriés ne constituent pas un défaut relevant de la garantie.

11. Protection des données

Les informations relatives au traitement des données personnelles figurent dans la Déclaration de protection des données de LARUSCA Perlenschmuck® dans sa version en vigueur. La Déclaration de protection des données est mise à disposition séparément et ne fait pas partie des présentes CG ; elle informe sur le traitement des données personnelles conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données.

12. Responsabilité

LARUSCA Perlenschmuck® répond conformément aux dispositions légales. Dans la mesure autorisée par la loi, la responsabilité pour faute légère ainsi que pour les dommages indirects et consécutifs est exclue.

Une responsabilité pour les dommages résultant d'une utilisation, d'une manipulation, d'un entretien ou d'un stockage inappropriés ou de modifications non autorisées du bijou n'existe que dans la mesure où LARUSCA Perlenschmuck® doit en répondre en vertu de dispositions impératives.

Les dispositions impératives en matière de responsabilité, notamment la responsabilité en cas de comportement intentionnel ou de négligence grave ainsi que les dispositions impératives relatives à la responsabilité du fait des produits, demeurent réservées.

13. Marque, droit d'auteur et autres droits de protection

LARUSCA Perlenschmuck® est une marque protégée. L'acquisition d'un bijou ne transfère aucun droit sur le nom de la marque, le logo, les photographies, les textes, les éléments graphiques, les créations ou les autres contenus protégés de LARUSCA Perlenschmuck®.

Les bijoux et leurs créations peuvent être protégés par le droit d'auteur, le droit des designs ou d'autres droits de protection. Toute reproduction commerciale ou utilisation de contenus protégés nécessite l'accord préalable de la titulaire des droits concernée.

14. Accords individuels et dispositions finales

Les accords individuels figurant dans l'offre concrète priment les présentes CG dans la mesure où ils contiennent expressément des dispositions divergentes.

Si certaines dispositions des présentes CG sont, en tout ou en partie, nulles ou inapplicables, la validité des autres dispositions n'en est pas affectée dans la mesure autorisée par la loi. Les dispositions légales applicables se substituent à la disposition invalide.

15. Droit applicable et for

Le droit suisse est applicable. Les dispositions impératives de protection des consommateurs d'un autre État qui, dans le cadre d'une opération avec l'étranger convenue individuellement, doivent impérativement s'appliquer en vertu des règles de droit international privé applicables demeurent réservées.

Les fors légaux s'appliquent aux consommatrices et consommateurs. Pour tous les autres litiges découlant d'un contrat avec LARUSCA Perlenschmuck® ou en relation avec celui-ci, le for est, dans la mesure autorisée par la loi, Locarno, canton du Tessin.